

Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal de la
**Commune de
LESCUN**
Séance du 24 mars 2023

Nombre de Membres en exercice : 10

Membres présents : 7

Date de convocation : 20 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Lescun, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Danielle GAY, Maire.

Présents : Mme GAY Danielle, Mme POMPIGNAC Maud, Mme CAUSSANEL Marlène, M. DRILHOLE Patrick, Mme ASSERQUET Françoise, Mme RACHOU Mégane, Mme LARRIEU Jacqueline

Absents : Mme LOPEZ Hélène, M. METZGER Vincent, M. RACHOU Patrick,

Procurations : M. RACHOU Patrick à Mme POMPIGNAC Maud
M. METZGER Vincent à Mme LARRIEU Jacqueline

Secrétaire de séance : Mme CAUSSANEL Marlène

2023-D09 Objet : Vote du compte de gestion 2022 – Camping du Lauzart

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

La Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VOTE le compte de gestion 2022 de la trésorerie de Bedous, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Acte certifié exécutoire,

Danielle GAY

Maire

